



Quoi de neuf Monsieur le Maire ?

Sommaire

Quoi de neuf Monsieur le Maire	1
Comptes 2015	2
Communications de la Mairie	3
Statistiques déchets	3
Rappel des lois et règlements	4
Ambiance garantie	4
Heures d'ouverture de la poste Satigny	4
Voyager en chemin de fer allonge la vie	5
Carlo, tout le monde le connaît...	6
Le sommet des Paysannes à Dardagny	6
Le saviez-vous ?	7
La vigne et ses traitements	8/9
Voici le gai printemps !	9
Ô temps ! Suspends ton vol...	10
Alvise prend sa retraite	10
Bienvenue à Essertines	11
Quand les Dardagniens dépassent les bornes gourmandes	12
Bal des Vignerones	13
Tournoi de pétanque	13
Volley ball Dardagny	13
Exposition de pastels au château	13
Meeting d'aéromodélisme	13
Traversée de la mi-été	13
Camp d'été pour taguer le PNI	14
Promotions citoyennes 2016	14
Union vélocypédique Genevoise U.V.G	15
Agenda	16

Bienvenue à nos nouveaux habitants

Vous venez juste d'arriver dans la commune de Dardagny. Au nom des autorités, je vous souhaite une cordiale bienvenue. Vous représentez une richesse, celle de vos différences, de vos expériences antérieures dans d'autres communes et pays. Vous allez apporter de nouvelles idées, de nouveaux projets qui stimuleront la réflexion. Notre défi consiste à vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, tout en assurant un développement mesuré de notre commune afin de préserver l'équilibre intergénérationnel et en veillant à vous offrir des prestations de qualité de nos services communaux dans tous nos domaines de compétences.

Je sais qu'il n'est pas toujours très facile ni très aisé, lorsqu'on ne connaît pas une nouvelle localité, de s'y intégrer rapidement ou de connaître précisément l'ensemble des services et des activités existants. C'est pourquoi, afin de vous souhaiter la bienvenue sur le territoire de la commune de Dardagny et de vous remercier de votre choix, l'Exécutif et le Conseil Municipal se font un plaisir d'organiser une soirée de rencontre **le vendredi 2 septembre** dès 19h00, en y incluant également toutes les sociétés communales. Cette invitation fera l'objet d'un courrier personnel.

L'objectif est simple. Il nous tient à cœur que le premier contact soit positif et que les nouveaux arrivants sur la commune se sentent chez eux. Et pour réussir cette intégration, sachez que vous serez chaleureusement accueillis par l'une et l'autre de nos sociétés locales qui vous proposent un éventail d'activités très variées!

Les rapports du Conseil municipal, les règlements divers, les manifestations, ainsi que de nombreuses informations pratiques et utiles sur la vie municipale sont disponibles sur notre site internet « www.dardagny.ch ».

Je me permets de préciser à nos nouveaux habitants de la route de Challex, que l'espace dévolu à la déchetterie sera achevé, je l'espère, en automne, ce retard étant indépendant de notre volonté.

Je me réjouis d'avance de faire votre connaissance, et si, d'ici là, vous avez une suggestion, un commentaire ou simplement une question, n'hésitez pas à me contacter via le secrétariat de la Mairie.

Je souhaite à tous les habitants de notre belle commune un bel été.

Avec mes estivales salutations.

Pierre Duchêne
Maire

COMPARATIF DES COMPTES 2014 - 2015

Fonctionnement

	2014		2015	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Conseil municipal		14 100		18 998
Maire et adjoints		87 049		81 005
Administration	25 942	1 082 210	1 841	1 097 955
Immeubles et patrimoine administratif	82 733	128 710	81 370	163 793
Autres charges et revenus divers	158 009	7 790	164 463	15 748
Etat-civil	4 645	20 939	5 060	19 987
Police municipale		2 707		2 707
Incendie et secours	13 494	158 951	13 759	216 152
Protection civile	1 560	45 880	1 460	47 575
Ecole publique	200	161 400	43 375	216 267
Encouragement à la culture	30	35 063	1 217	55 999
Parcs et promenades	1 054	52 978	1 100	75 362
Sports	5 715	149 440	24 465	173 631
Institutions pour la jeunesse	93 985	142 067	109 084	159 075
Aide sociale		102 222	52	69 237
Routes communales		275 230		427 055
Trafic routier		82 500		83 163
Protection des eaux	53 763	565 809	466 827	469 472
Traitement déchets	11 289	365 710	6 782	390 317
Cimetières	500	54 089	200	70 365
Autres tâches protection environnement	62 609	60 528	62 693	60 543
Honoraires aménagement du territoire		96 287		124 105
Impôts	4 295 974	572 591	4 148 913	219 530
Charges et revenus des capitaux	43 349	65 642	47 416	53 586
Immeubles patrimoine financier	2 918	5 000	5 121	5 000
Totaux	4 857 768	4 334 893	5 185 199	4 316 624
Boni		522 876		868 574

Investissements

	2014		2015	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Route de Challex - Déplacement				226 407
Passage CFF sous-voies	599 316	1 066 159	11 898	643 701
Assainissement village Dardagny			214 634	
Station de pompage La Plaine			134 389	

Communications de la Mairie

Nos passages piétons de jour comme de nuit

Les passages piétons sont depuis peu éclairés d'une forte lumière blanche LED, intrigant nos citoyens et contrastant avec l'éclairage doux et orangé de nos lampadaires dit de type « Montmartre ».

Ces modifications sont apportées par l'Etat et le choix des éclairages (hauteur, positionnement et types de Leds) est défini par la norme SLG 202 sur l'éclairage public des routes.

L'éclairage est trop violent ? Premièrement, un cache de protection sera installé dans certains cas afin de réduire les nuisances lumineuses à l'arrière du lampadaire ; puis, ce seront les insectes et les araignées qui réduiront la qualité de l'éclairage (Entretien et maintenance de l'éclairage public 08/2014). La diminution de la consommation d'électricité sera sensible, les anciennes lampes à vapeur de sodium consomment 70 watt (durée de vie env. 5ans), les Leds que 35 watt (durée de vie 8 – 15 ans).

Quel avenir pour les lampadaires Montmartre qui s'élèvent à quelques mètres des candélabres Leds ? Les SIG me disent que ceux-ci resteront en place, la diffusion du halo de lumière est calculée pour éclairer la chaussée, les Leds pour éclairer les passages piétons.

Deux fonctions bien distinctes ! Les lumières douces et orangées de la route cantonale ont encore un bel avenir devant elles, l'Etat n'a pas le budget pour songer à investir dans ces adaptations.

D'autres travaux sur l'éclairage public ont vu le jour sur notre commune ; une vingtaine d'anciens lampadaires à vapeurs de mercure, interdit à la vente depuis avril 2015, ont été remplacés dans divers endroits (la liste est à votre disposition à la mairie) . Les nouveaux luminaires Leds vont également permettre des économies d'électricité, passant de 125 à 35 Watt.

Anne ZOLLER



Statistiques déchets

	2014	2015
	tonnes	tonnes
Ordures ménagères	373.44	355.48
Déchets de cuisine		9.48
Encombrants	41.84	29.65
Ferraille		
Alu et fer-blanc	1.96	1.28
Déchet jardins	81.38	79.75
Papier	81.68	70.44
Verre	75.07	91.66
Pet	5.58	4.86
Textiles	10.48	12.56



Règlement concernant la tranquillité publique (RTP) du 8 août 1956

Art. 10B(15) Tondeuses à gazon et machines à souffler les feuilles mortes

1 L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit :

a) de 20 h à 8 h du lundi au samedi;

2 L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1er octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage :

a) de 20 h à 8 h du lundi au samedi;

b) le dimanche et les jours fériés;

c) sur les chemins forestiers

Loi sur les routes (LRoutes) du 28 avril 1967

Art 76 Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

Règlement d'application de la loi sur les forêts RForêts) du 22 août 2000

Art21 Restrictions

¹ En forêt, les chiens doivent être gardés sous la stricte maîtrise de leur maître pour éviter leur divagation; à défaut, ils doivent être tenus en laisse.

² La tenue en laisse des chiens est obligatoire du 1^{er} avril au 15 juillet. La direction générale⁽⁷⁾ peut désigner des secteurs et fixer des conditions, en vue d'assouplir cette obligation.⁽²⁾

Rappel des lois et règlements en vigueur Loi sur les chiens (LChiens) du 18 mars 2011

Art.18 Protection du public, des animaux et de l'environnement

¹ Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages.

Art.20 Tranquillité publique Tout détenteur de chien doit prendre les précautions nécessaires pour que celui-ci ne trouble pas la tranquillité publique par ses aboiements ou ses hurlements.

Ambiance garantie

Ne restez pas seul à midi !

En échange d'un coup de main pour servir les enfants à midi au restaurant scolaire nous vous offrons le repas de midi. Renseignements : Anne Gros tél. 079 599 46 57 ou restoscodardagny@gmail.com



Heures d'ouverture de l'office de poste de Satigny

La poste de La Plaine a fermé ses portes le 31 mai.

Dès le 1er juin, les habitants de la commune doivent se rendre à la poste de Satigny dont les horaires sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00

Le samedi de 8h30 à 11h00

Voyager en chemin de fer allonge la vie !

Ne manquez pas le train. Des cartes journalières sont disponibles à la Mairie

« Si Dieu avait voulu que nous volions, il ne nous aurait pas donné le chemin de fer », avait déclaré un « visionnaire » au début du siècle dernier. Du train, parlons-en. Depuis le 16 avril, deux cartes journalières au prix de 45 francs pièce sont proposées aux habitants de la commune. On les réserve à la Mairie au 022/754 12 30 ou sur <http://www.dardagny.ch> ou encore par mail acarte-cff@dardagny.ch

En un jour, il vous est possible d'effectuer un tour de Suisse via Zurich, Coire, Andermatt, Brigue, Sion, Lausanne, Genève et La Plaine,

question paysages, vous serez gâtés. Ou d'aller déjeuner à Zermatt, visiter Soleure, les musées de Bâle et de Zurich, de rouler avec les petits trains du Jura, de naviguer entre Thoune et Spiez avant de gagner Zweisimmen et Montreux avec le MOB et ses wagons panoramiques. Et l'on en passe.

Amoureux du train, l'écrivain suisse alémanique Peter Bichsel s'offre chaque année un abonnement général. Certains vivent dans les trains, ils font l'économie d'un loyer pour une résidence secondaire ! Voyager en chemin de fer offre du temps. Entre le départ et l'arrivée, on dispose d'un espace-temps pour la réflexion et la lecture, un temps pour écrire, un temps pour rêver, un temps pour ne rien faire.

L'écrivain apprécie d'écrire dans les trains, car il lui est difficile de travailler dans le silence, il aime entendre la vie du monde qui l'entoure. C'était, on l'imagine, avant l'ère des portables : « J'aime bien entendre une part de la conversation, imaginant celle que je n'entends pas. Je m'étonne des récits de jeunes femmes qui racontent à vive voix leur dernière nuit d'amour avec leur dernier Jules ». Quand il en a marre de ces bavardages, Peter Bichsel descend du train et prend le suivant. Cela m'est aussi arrivé

Peter Bichsel m'explique qu'il prend le train lorsqu'il a besoin de temps : « En train, le temps s'étire. Voyager en chemin de fer allonge la vie ». Avec son côté vieillot, le chemin de fer lui rappelle le temps heureux où l'on vivait encore ensemble. La télévision, l'ordinateur, Internet et ses gadgets associés sont des facteurs d'isolement, à l'image de la bagnole. Chacun encasté dans sa tôle ne communique plus que par le langage primitif des signes. Et encore...

En train, on râle, on réclame, mais au moins on parle. Vive le train

Jean-Claude Ferrier



Carlo, tout le monde le connaît...

Parti de Treviso (Italie) en 1954, Carlo Galvan pose « sa » valise chez M. Jules Dugerdil comme ouvrier agricole. A cette époque, les chevaux, les vaches laitières, les cochons, la basse-cour et le potager sont les travaux à la ferme. Costaud comme un roc, Carlo tient la houe et dirige le cheval pour désherber le vignoble, avant de conduire l'enjambeur.

Homme de confiance avec ses têtes, un peu bougon, un brin râleur, c'est un gros travailleur. Il a le cœur sur la main, c'est le plaisir d'aider.

Fidèle au Domaine Dugerdil pendant plus de 60 ans, il donne encore et toujours un sacré coup de main à la vigne et à la cave avec un œil attendri aux petits-enfants du Domaine.

Sophie (arrière-petite-fille de son premier employeur) n'a pas encore réussi à le faire changer d'horaire, malgré l'âge de la retraite..... c'est toujours 7h le matin et 13h l'après-midi.

Carlo a vendangé avec les « Savoyardes », fait les effeuilles avec les « Bergamasques », taillé avec des Espagnoles ou des Portugaises et il a régulièrement renouvelé son permis C, lui l'Italien supporter de la *Squadra Azzurra* !!

Six Maires ont croisé son chemin ; Henri Bellevaux dès son arrivée, Louis Hutin son voisin, Jacques Gros son fidèle ami, Bernard Dugerdil son patron, Jean-Louis Mory et Pierre Duchêne.

Fidèle à sa commune d'adoption, à ses vignes, à ses amis, à l'incontournable « rendez-vous de chantier » du mardi, mais aussi à l'ouverture matinale du Tea Room de Dardagny, Carlo arrivé dans le village avant ses 20 ans fêtera bientôt ses 80 printemps !

Bernard Dugerdil



Le sommet des Paysannes à Dardagny

L'Assemblée Générale Cantonale des Paysannes et Femmes Rurales de Genève s'est déroulée le 24 février 2016 à la salle polyvalente de Dardagny. Elle a été organisée par les deux groupes de Dardagny et de Russin. C'était une très belle après-midi. Nous étions une centaine de personnes et quelques invités, dont le Maire de la commune, M. Pierre Duchêne et le Conseiller d'Etat, M. Luc Barthassat.

Quelques unes de nos membres ont rejoué la saynète de notre 70^{ème} anniversaire sur les produits « Genève Région Terre Avenir » (GRTA). Après les traditionnels discours, nous avons servi le thé, le café et le vin et vendu les délicieuses pâtisseries confectionnées par nos membres.

La Présidente cantonale, Mme Patricia Bidaux, a été reconduite par acclamation pour un second mandat. Dardagny est à la fête puisque nous avons l'honneur d'annoncer que la présidente du groupe de Dardagny, Mme Florence Dalle, a été élue au comité cantonal. Bravo à elles !

Nous remercions la commune de Dardagny d'avoir mis à disposition de notre association ces locaux qui ont permis la tenue de cette assemblée.

Le comité



Le saviez-vous ?

Charles Bovy-Lysberg, vous connaissez ?

Bien sûr que oui, penseront certains... mais pas tous !

Sa tombe est accolée au temple de Dardagny. Longtemps cachée par des buissons envahissants, elle est, depuis quelques années, bien visible. On peut y lire :

*A Charles Bovy-Lysberg
1821-1873
L'art fut sa gloire, la famille son trésor
L'amitié sa joie, et la vertu sa vie
Nature d'où tout sort, nature où tout retombe
Feuilles, nids, doux rameaux que l'air n'ose effleurer
Ne faites pas de bruit autour de cette tombe
Laissez-le juste en paix et ses amis pleurer*

Né à Genève, il est le fils d'Antoine Bovy, sculpteur et médailleur réputé.

Charles est compositeur et pianiste, il fut aussi professeur et enseigna notamment au Conservatoire de Genève. Il vécut de nombreuses années à Paris où il jouissait d'une excellente réputation de professeur et de pianiste. Il y côtoya entre autres Frédéric Chopin et Franz Liszt.

Il quitta la France lors de la Révolution de 1848. De retour à Genève, il épousa Alice l'une des filles de Jean-Louis Fazy, frère du célèbre politicien genevois James. C'est ainsi qu'il vécut aux côtés de sa belle-famille au Château de Dardagny.

Les versions divergent quant à l'origine ou l'inspiration du nom « Lysberg ». Antoine Bovy, grand admirateur des deux pianistes de son temps, Franz Liszt et Sigismund Thalberg, aurait très vraisemblablement réuni ces deux noms en un seul pour composer « Lysberg » et en faire une sorte de parrainage qu'il donnait ainsi à son fils en le nommant Bovy-Lysberg. Ce nom fut ratifié par le Conseil d'Etat de Genève.

Les œuvres de ce compositeur sont nombreuses, plus d'une centaine, composées de sonates, de valse, de mélodies sur des poèmes célèbres et même d'une Marche Funèbre. Certaines d'entre elles, composées au Château de Dardagny, portent la dédicace de Liszt. L'historienne Aline Ramu nous apprend que lors d'une visite à Dardagny, Liszt donna un récital intime pour ses amis au Château. Fort reconnues de son vivant, ses œuvres se firent de plus en plus discrètes dans les mémoires au fil du temps.

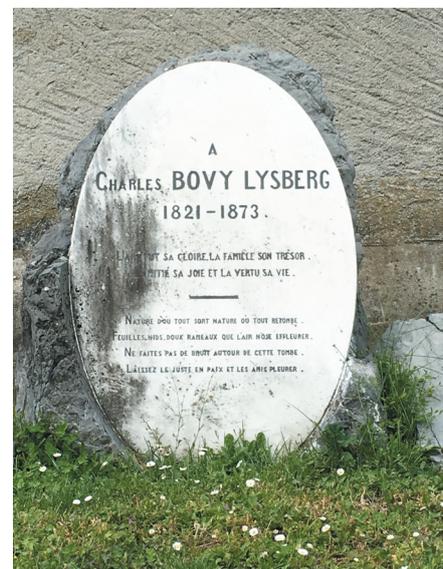
Charles Bovy-Lysberg mourut en 1873, à l'âge de 52 ans.

A Genève, une rue fut nommée en sa mémoire, elle est située dans l'actuel quartier des Banques, toute proche du Victoria Hall, du Grand-Théâtre et ... du Conservatoire.

Alors, Charles Bovy-Lysberg, vous connaissez ?

« Historique du Château de Dardagny » par Jacques Gros
« Dardagny Prix Henri-Louis Wakker 1978 » Société d'art public
Disponibles à la Librairie Bagnoud

Alix Rivoire



La vigne et ses traitements : un vrai parcours VITA

La vigne est un arbuste malheureusement assez fragile et quelques précautions s'imposent pour éviter les maladies, sachant qu'il n'existe pratiquement pas de traitements curatifs : tous les traitements sont donc essentiellement préventifs. La lutte contre les maladies est incessante et constitue une préoccupation constante du viticulteur.

Les principales maladies et parasites qui touchent la vigne et le raisin sont le mildiou (tâches brunâtres sur les feuilles et grappes), l'oïdium (un duvet blanchâtre apparaît sur les feuilles et les raisins se rabougrissent et sèchent sur la branche), l'érinose (boursoufflures ou cloques vertes ou rouges sur le dessus des feuilles dont la face inférieure se couvre d'un feutrage blanc) le botrytis ou pourriture grise (les grains brunissent en se couvrant d'un feutrage gris) et les ravageurs (cochylys, eudémis, araignées rouges entre autres). Il faut mentionner aussi les maladies du bois Esca et Eutypiose, maladies en recrudescence, conduisant à une mort rapide des ceps qu'il faut rapidement éliminer et donc remplacer), et celle de la flavescence dorée (jaunisse de la vigne) dont le vecteur est remonté depuis le sud de l'Europe. Cette maladie est déclarée au Tessin et, depuis 2015, les premiers symptômes sont apparus en Suisse romande.

C'est au XIXème siècle que la majeure partie des maladies de la vigne ont fait leur apparition. L'utilisation massive de produits phytosanitaires de synthèse depuis 1950 est de plus en plus remise en question par la tendance, initiée à la fin du XXe siècle, par l'introduction de la production intégrée ou raisonnée (PI) et la culture biologique ou biodynamique. L'idée est de traiter le moins possible, mais attention, qui dit culture biologique ou biodynamique ne dit pas absence de traitements ! Paradoxalement, les traitements sont plus nombreux dans ce type de culture, car les produits utilisés, notamment le cuivre et le soufre sont particulièrement sensibles aux conditions météorologiques par temps lourd précédant la pluie et juste après la pluie, les produits sont délavés. Reste que les produits de synthèse sont exclus dans la culture biologique ou biodynamique.

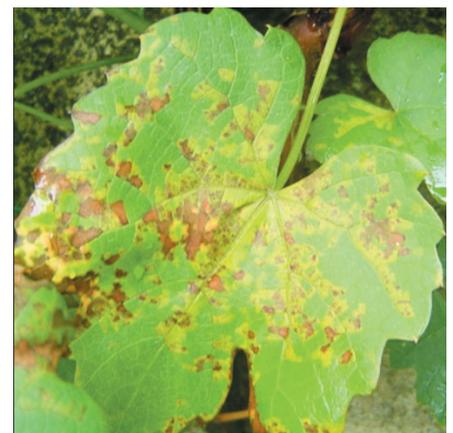
Deux avancées importantes dans la PI méritent d'être relevées, ce d'autant qu'elles sont largement appliquées en Suisse et donc dans notre commune. Ainsi, l'araignée rouge n'est plus traitée par un produit chimique, mais par l'un de ses prédateurs naturels, le typhlodromus, que l'on acclimata et préserve. Quant aux « vers de la grappe », qui sont des larves de papillons, la lutte contre ces ravageurs est basée sur la méthode de confusion sexuelle : très schématiquement résumée, ce piège sexuel a pour effet d'empêcher l'accouplement et, partant, la ponte. Le procédé consiste en la pose de diffuseurs, sous forme de

barrettes ou de spaghettis en plastique le long du fil inférieur de la vigne, dès le début du premier vol, soit au début de printemps (fin mars – début avril). Grâce à ces deux nouvelles techniques, les viticulteurs de Dardagny n'utilisent pratiquement plus d'insecticides.

Des recherches sont en cours pour créer de nouveaux cépages offrant une meilleure résistance aux maladies : il ne s'agit évidemment pas de cépages génétiquement modifiés, mais bien de croisements par pollinisation de cépages existants résistants. Il est intéressant de noter que de tels cépages, appelés « cépages directs » existaient déjà à Dardagny au début du XXème siècle ; ils n'avaient pas de noms mais portaient un numéro ; ils ont été abandonnés car suspectés d'être cancérigènes et aussi, parce que le vin qu'ils produisaient n'était pas très bon...

Les deux principales maladies de la vigne sont de type cryptogamique. La matière active la plus utilisée contre le mildiou est le cuivre, principalement sous forme de sulfate de cuivre, appelée « bouillie bordelaise ». Le temps où les viticulteurs préparaient eux-mêmes ladite bouillie, en versant de la chaux vive et des cristaux de cuivre dans une bossette en bois, est révolu ; désormais, ils l'achètent toute prête ! L'oïdium est traité avec du soufre. L'utilisation des produits de synthèse, dont la toxicité n'est plus à démontrer, est soumise à des normes de sécurité très précises pour protéger d'une part les utilisateurs qui sont en contact avec ces produits, d'autre part les consommateurs avec les risques de résidus pouvant passer dans le raisin, puis dans le vin et enfin l'environnement pour limiter la pollution.

La fréquence des traitements est importante, mais il ne faut pas perdre de vue que si le viticulteur loupe un traitement, c'en est fini de la récolte. Adieu, vendange... La vigne est traitée une dizaine de fois par an : une ou deux fois au printemps, si nécessaire, avec du soufre. Puis, viennent les traitements contre les maladies : ceux-ci sont relativement difficiles à programmer, puisque fonction de la météo. Dans son approche, le viticulteur est aidé par les relevés quotidiens des stations météo, qui le renseignent sur la température, l'humidité de l'air, la pluviométrie, l'hygrométrie etc. A Dardagny, il y a deux stations météo, l'une à La Plaine, l'autre aux Communailles, directement reliées à un réseau européen basé dans le sud de l'Allemagne.



Mildiou

Les traitements se font soit mécaniquement, soit manuellement, selon la nature du terrain, soit encore par hélicoptère ; la réglementation du traitement par voie aérienne est très stricte, elle impose de nombreuses mesures de précaution et la surveillance du pharmacien cantonal. Les dates sont connues à l'avance et figurent sur le site internet de la commune (mais elles peuvent varier selon la météo). A Genève, le traitement par hélicoptère est anecdotique (au maximum 4 passages/an sur environ 25 Ha), alors qu'il est largement répandu dans les cantons de Vaud et du Valais, ce qui s'explique par la configuration des terrains viticoles de ces régions.

Il faudrait encore parler de toutes les actions qui participent à la lutte contre les maladies, telles que l'élimination des sarments taillés, l'entretien raisonné des sols, l'épamprage,

l'effeuillage, l'égrenage, sans oublier l'utilisation des auxiliaires naturels en favorisant la biodiversité dans la parcelle, en exploitant la faune et la flore naturelles, mais il est temps de conclure !

Le chemin vers la difficile révolution verte et partant, la remise en question des produits de synthèse, est encore long ; preuve en est qu'à Changins, il n'y a pas de module pour la viticulture bio ! Peur du changement, pression des puissantes entreprises agro-alimentaires sont autant de freins à une évolution qui s'inscrit au nombre des préoccupations actuelles de la profession. Mais une chose est certaine, le courant est en route et nos viticultrices et viticulteurs ne sont pas à la traîne.

Entretien de Jean Hutin, propos recueillis par Laure Bovy



Oïdium

Voici le gai printemps !

Peu à peu la Nature se réveille, comme chaque année après un hiver plus ou moins rigoureux. La sortie du 17 janvier dernier au bord de l'Allondon, nous avait permis de voir et d'entendrepeu de choses!

Mais avec les journées qui se rallongent et la chaleur qui refait son apparition, les espèces migratrices sont peu à peu de retour. Celles parties en automne vers le sud pour se nourrir, reviennent pour se reproduire et élever leurs progénitures pendant la belle saison chez nous. Ainsi, le Milan noir est l'un des premiers oiseaux de retour. Il est reconnaissable dans le ciel à sa grande silhouette noire et sa queue incisée en "V". Suivent les hirondelles, les martinets qui virevoltent au-dessus de nos têtes. D'autres espèces sont moins visibles, mais se font remarquer par leurs babillages ou leurs chants plus mélodieux comme le rossignol. Facile à reconnaître, car il chante souvent tard le soir et tôt le matin. Deux autres habitants de la commune, plutôt exceptionnels: la Huppe fasciée, au plumage brun rosé et son "oupoupou" caractéristique, doucement chanté, sortant d'un bosquet, d'un verger ou d'une lisière étagée. Et le Torcol fourmilier, de la famille des pics, qui niche dans les cavités des vieux arbres et se nourrit d'insectes.

Du côté des plantes, c'est un vrai feu d'artifice. D'abord au sol, c'est tout un cortège de plantes qui fleurissent pour se reproduire avant que les feuilles des arbres ne viennent faire trop d'ombre. Ainsi, on aperçoit de nombreuses fleurs de toutes les

couleurs; les premières scilles, primevères, l'ail des ours, l'alliaire officinale avec ses petites fleurs blanches en croix, commune dans les haies et les bois clairs. Elle dégage aussi une odeur d'ail quand on froisse ses feuilles dentées qui rappellent les orties, sans piquer ! Puis c'est le tour des feuilles des arbres qui éclosent les unes après les autres, présentant une multitude de dégradés de vert. Chaque espèce est ainsi reconnaissable de loin grâce à sa teinte de vert plus ou moins foncée.

On pourrait citer encore beaucoup d'autres exemples de cette diversité naturelle qui nous entoure et que nous avons la chance de trouver devant nos portes, dans nos jardins ou dans notre campagne. Mais n'oublions pas que cette richesse a besoin de milieux naturels et agricoles variés et de qualité.

Lors de votre prochaine balade dans la commune, arrêtez-vous un instant et prenez le temps de regarder, d'écouter, de sentir, de toucher, voire de goûter ces richesses naturelles. Les facettes de la nature sont multiples et les plaisirs qu'elles nous procurent, infinis. Rappelons-nous que nous sommes aussi acteurs dans le développement de cette biodiversité.

Bertrand Von Arx



Ô temps !suspends ton vol...

Réveil matinal ce 3 mai 2016 pour les 67 aînés-es de Russin-Dardagny-La Plaine et des hameaux inscrits à la sortie de printemps 2016. Les deux cars se remplissent et tout le monde s'en va direction la Savoie, plus précisément le joli village de Chanaz, dénommé, à juste titre « La Petite Venise Savoyarde ». Traversée du beau et sauvage Pays de Seyssel, Culoz, Chautagne, arrêt café-croissant à Anglefort et arrivée à Chanaz vers 10h15. La cohorte enjambe le canal de Savières et embarque sur la belle barge en bois à propulsion électrique et son petit canot qui nous attendent au quai.

Accueil du Capitaine Jean et de son équipage, le bateau se détache paisiblement et silencieusement de la rive et glisse à 6 km/heure sur l'eau calme. Apéro improvisé, on se prélassa sur le pont sous le timide soleil, amusé par les délicieux commentaires pleins d'humour du Capitaine qui nous apprennent tout sur le cours, affluent du lac du Bourget, que nous atteignons 40 minutes plus tard.

Trois petits tours sur la majestueuse étendue, clin d'œil à Lamartine en passant devant l'illustre bâtisse qui l'abrita et l'inspira pour le non moins majestueux poème « Le Lac ».

En remontant le canal, nous apercevons un martin pêcheur ; quelques poules d'eau qui vaquent à leurs occupations.

Un peu plus de midi, la balade bucolique prend fin, nos deux cars nous déposent à la « Ferme du Bulle » où une dégustation des crus et produits du pays nous attend, prélude au repas qu'Annie, la patronne aux fourneaux, nous a concocté : cassolette d'écrevisses, veau aux olives, légumes, gratin dauphinois, fromages du pays et tartelette au citron viennent à bout de nos appétits. Moment convivial, propice à l'échange, nous nous régalons.

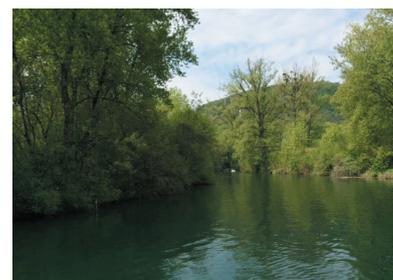
Départ aux alentours de 15h00, une dizaine de hardis-es se lancent à pied dans la descente pour une visite de la brûlerie de Chanaz. L'artisan torréfacteur, au bagou assuré, connaît son sujet et tient les visiteurs en éveil !

Visite individuelle et temps libre pour quelques achats dans les commerces artisanaux de ce très réputé village.

Nous quittons Chanaz à 17h30 et retrouvons, sans encombre, nos foyers aux environs de 19h00.

La balade fut belle, merci à toutes et à tous !

Marie-Pierre Jaquier



ALVISE PREND SA RETRAITE : Tout finit pas une chanson

C'est le 2 juillet 2016, lors de la Fête des Ecoles, qu'il accompagnera sa dernière volée d'élèves.

En 2001, lorsqu'il est arrivé à l'école de Dardagny, il a découvert, en comparaison avec les établissements où il avait enseigné précédemment, une école déjà bien engagée dans l'informatique grâce à Bernard Matthey, Le traitement de texte, qui a, entre autres, permis la création de « la Feuille des Vignes » (journal écrit, réalisé, puis vendu par les élèves), les « jeux » de Math ou encore les logiciels didactiques d'orthographe ou de conjugaison.

Durant ces belles années au Château, il a particulièrement apprécié l'ambiance toujours magnifique au sein du collège des profs et l'étroite collaboration avec la Mairie.

C'est sûr qu'il n'oubliera pas les camps aux Cernois, la préparation du char des Promotions et son cortège, les bons moments passés avec la chorale de l'école, les concerts de Noël, à l'occasion duquel les parents chantaient pour les enfants, ainsi que les spectacles avec les écoles de Russin et de La Plaine.

Maintenant, voici venu le temps des promenades et des petits voyages, de rejouer du saxo et de se consacrer à la chorale du Val de L'Aire qu'il dirige depuis plus de 25 ans, de fabriquer divers objets artisanaux sur son tour à bois et surtout, d'avoir la joie de s'occuper de ses deux petites-filles.

Alors Alvisé, prends le temps de savourer ta retraite bien méritée ! je te la souhaite harmonieuse et remplie de belles mélodies.

Claude-Alain Burnand



Bienvenue à Essertines

Une famille de Kurdes de Syrie a emménagé à Essertines

Dans sa séance du 10 novembre 2015, le Conseil municipal de la commune de Dardagny a décidé la création d'une commission « Accueil » dont la mission était d'organiser l'accueil d'une famille de migrants sur le territoire de la commune. Ladite commission, formée de 7 personnes, a reçu un fort soutien du Conseil municipal et de la population de la commune.

Les démarches entreprises par la commission « Accueil » ont débuté par la recherche d'un logement, qui finalement a été trouvé dans le hameau d'Essertines : un appartement de 4 pièces avec jardin, à l'adresse 20, chemin de Chafalet.

Cet appartement a été agréé par l'Hospice général et un bail à loyer a été établi pour la durée d'une année. Le loyer est assuré en majeure partie par l'Hospice général, titulaire du bail, et, pour partie, par des habitants de la commune qui se sont également engagés pour une année.

Avec le soutien financier et logistique de l'Hospice général, Madame Nadya ALI et ses trois enfants, un garçon ,Rodi Hamo, 10 ans, et deux fillettes, Lalesh Hamo, 7 ans et Berin Hamo, 2 ans, se sont installés dans ce logement le 1^{er} avril dernier ; le mari-papa, Monsieur Fayed HAMO, qui était au Centre fédéral de Grandvillard (Fribourg) a pu rejoindre sa famille le 20 avril. Cette famille d'origine kurde vivait en Syrie.

La population de la commune s'est fortement mobilisée pour accueillir cette mère et ses trois jeunes enfants : en moins de 24 heures, l'appartement était entièrement équipé, aussi bien en literie qu'en ustensiles ménagers, vaisselles, casseroles, produits de première nécessité et d'entretien, jouets pour les enfants entre autres. Au fil

personnes de la commune ont apporté qui des vélos, qui un lecteur DVD et des films pour enfants, qui une télévision ; d'autres ont proposé des habits.

Tous ont répondu présents pour effectuer des courses, accompagner la maman chez le médecin, garder les enfants, servir d'interprète, faire de la conversation française. Les démarches pour scolariser les enfants ont été immédiatement entreprises. Dès le lundi 11 avril, Rodi et Lalesh ont pris le chemin de l'école, le premier pour partie à Dardagny et pour partie, à raison de 4 demi-journées par semaine, en classe d'accueil à Bernex (école Robert Hainard), et la seconde à Russin. Dans le même délai, Rodi a intégré le club de football du FC Donzelle où il s'entraîne 2 fois /semaine.

La question de l'approvisionnement de base a été prise en charge par les habitants de la commune qui ont répondu très généreusement à l'action « Les Colis du Cœur de Dardagny » ; ainsi chaque semaine des denrées et autres produits de première nécessité sont apportés à cette famille ; à cela s'ajoutent régulièrement des légumes gracieusement offerts par *Cultures Locales*.

Nadya fréquente avec assiduité l'école de français mise sur pied pour des femmes migrantes à Meyrin (CEFAM) ; chaque semaine son vocabulaire s'enrichit, mais ce n'est pas facile d'apprendre à la fois la langue, la prononciation et la lecture avec un alphabet qui lui est totalement étranger ; Fayed est en attente d'un cours d'initiation à la langue française, ceux qui sont organisés par l'Hospice général affichant actuellement complets ; cela étant, la commission « Accueil » n'est pas à court d'idées et secoue tous les cocotiers qui s'offrent à elle !

Nadya a participé à la « Balade des Bornes Gourmandes » et le reste de la famille l'a rejointe pour le repas de midi. Depuis lors, guidée par une habitante de la

commune, toute la famille a découvert le Vallon de l'Allondon, qui devient un but de promenade très apprécié.

L'été et les vacances s'annoncent sous de beaux augures : le FC Donzelle offre aux enfants migrants un stage de football d'une semaine ; Rodi, qui affiche un large sourire dès qu'on lui parle « foot », attend donc cette semaine sans patience. Pro

Natura et le Centre Nature du Vallon de l'Allondon ne sont pas en reste et proposent à Rodi et à Lalesh de participer gracieusement à deux Centres aérés d'une semaine, l'un en juillet et l'autre en août.

Au total, ce sont une belle cinquantaine de personnes et diverses sociétés qui ont spontanément laissé parler leur cœur pour accueillir dignement cette famille. Cet élan de solidarité, aussi remarquable qu'émouvant, est très apprécié par cette famille, qui manifeste sa gratitude autour d'un délicieux thé à la menthe ou d'un café oriental qu'elle tient à offrir à ses visiteurs. Autant dire que les prémices d'une intégration sont largement prometteuses de réussite. Bien sûr, tout n'est pas facile, beaucoup de choses doivent encore être mises en place, mais les résultats de ces premières semaines sont tellement positifs qu'ils donnent des ailes au cœur.

Une visite sur le site internet de la commune vous tiendra au courant de l'évolution de la situation et des besoins de cette famille. N'hésitez pas à transmettre vos idées et suggestions à la commission « Accueil » qui s'efforcera d'en faire bel usage !

La commission « Accueil » tient à exprimer sa profonde gratitude à tout le monde et souhaite que cette étape de vie dardagnienne apporte espoir et apaisement à cette famille durement touchée par la guerre.

La commission « Accueil »

Quand les Dardagniens dépassent les bornes gourmandes

Une balade en zig-zag à travers la commune

7h30 en ce dimanche maussade du 1^{er} mai, l'équipe des « pulls jaunes » fait la nique aux méchantes gouttes qui tombent du ciel : le circuit de la balade est fièrement affiché, la machine café ronronne, les tartines, tapissées des exquis confitures de *Cultures Locales*, attendent sans patience les baladeurs aguerris. Premiers cliquetis de bâton, joyeuses effusions sous les capuches, au total près de 70 personnes s'arment de courage avec un café, mordent avec délice dans une, deux, trois tartines et c'est parti ! La pluie, de dépit, se fait discrète. En toute hâte, les stands de dégustation sont montés sur le parcours. *Pierrot*, jouant le douanier Rousseau, file à son poste : la borne 155, tapie au creux du ruisseau des Palatières, recueille ses premiers récits de « Mémoires de douanier ». C'est qu'il en a vu des choses, notre *Pierrot*, au temps où il arpentait les bois, de nuit, par tous les temps ; il en a croisé des contrebandiers avec des sacs d'or sur le dos ou des sangliers trop curieux !

Au pont de Roulave, qui a remplacé fort opportunément la planche qui servait aux piétons pour passer le ruisseau, *Gaëlle* et ses délicieuses truffes au chocolat réconforte les promeneurs malmenés par la petite descente à travers le pré détrempe, alors que *Simon* présente les délicieux fromages de la Chèvrerie de Cartigny. Ragaillardis, les marcheurs s'enfilent dans les bois, pataugent dans la boue, quittent les serpentins du nant pour filer droit le long de la frontière soudainement rectiligne et ressortent rosis par l'effort sur le haut des Communailles : c'est ici que les attend la borne 166, qualifiée de « remarquable », à la recherche d'un parrain... Quelques enjambées plus tard, c'est un avant-goût d'apéro qui les accueille :



Dan propose une dégustation de trois bières, blanche, brune et ambrée et, dernière délicatesse du parcours, *Marion* et de *James* enchantent les papilles et les yeux avec leurs huiles parfumées, épicées et joyeusement colorées. La pause emplies de toutes ces gâteries, les enfants glissent dans les herbes mouillées du vallon-frontière, les parents et leurs amis cherchent la borne 173 qui émerge timidement, alors que la suivante est carrément enfouie dans les broussailles. A la borne 176, c'est la fête : son parrain offre l'apéritif !

L'arrivée à la salle polyvalente est haute en couleur : aussi boueux que ravis, les marcheurs sont accueillis par l'apéritif offert par la commune ; ils re-découvrent le terrain de leurs exploits avec les magnifiques photographies d'*Alex Petrachkov*, entendent d'une oreille distraite le salut de bienvenue de Monsieur le Maire sans écharpe et quelques mots sur l'histoire des bornes, bien trop alléchés qu'ils sont par le somptueux buffet qui s'offrent à leurs yeux : impossible de résister à la tentation de toutes ces finances d'inscription, salées, sucrées, brillantes, rebondies...

L'après-midi s'effile gentiment, la borne 166 trouve son parrainage ; grâce aux 1'000.- francs récoltés, elle sera partiellement parrainée par « La balade des Bornes Gourmandes » (c'est bien la seule borne du canton à avoir un parrain aussi original !) Fin de récréation pour les « pulls jaunes », en quelques coups de baguettes collectives, la salle reprend son allure originelle, le foyer retrouve sa belle ordonnance. Il ne reste plus de « La balade des Bornes Gourmandes » qu'un lumineux souvenir. Merci à vous toutes et tous d'y avoir si gracieusement participé.

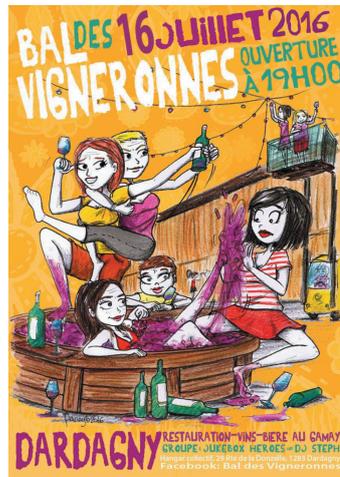
Laure Bovy



Brèves – Brèves – Brèves – Brèves – Brèves – Brèves

Bal des Vignerones

La 3^e édition du bal des Vignerones aura lieu **Samedi 16 juillet 2016** dès **19h** au hangar collectif de Dardagny (CHAD) sur le plateau de la Donzelle. Au programme restauration, bar à thème et bien évidemment musique.



Tournoi de pétanque 27 août 2016

Organisé par l'Amicale de Pétanque de Dardagny, sur les terrains derrière la salle polyvalente,

Ouvert à tous, fin des inscriptions : 9 heures, 5 parties assurées, animations, bar, repas



Volley Ball Dardagny



FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

gym mandement genève

CCP 12-11391-7

Tu aimes le volleyball et tu as envie de rejoindre une équipe dynamique ?

Rejoins-nous à la salle polyvalente de Dardagny,

Entraînement équipe hommes : le mercredi de 20h à 22h

Entraînement équipe mixte: le jeudi de 20h à 22h

Renseignements : www.gym-mandemen.com

Meeting d'aéromodélisme 3 & 4 septembre 2016

Sur le terrain de l'Acro Model Club, chemin des Harnaz à Malval



Exposition de pastels au Château du 2 au 11 septembre 2016

Léonard Bagnoud a dessiné Dardagny, ses maisons, ses ambiances, ses paysages,

À voir et à revoir !

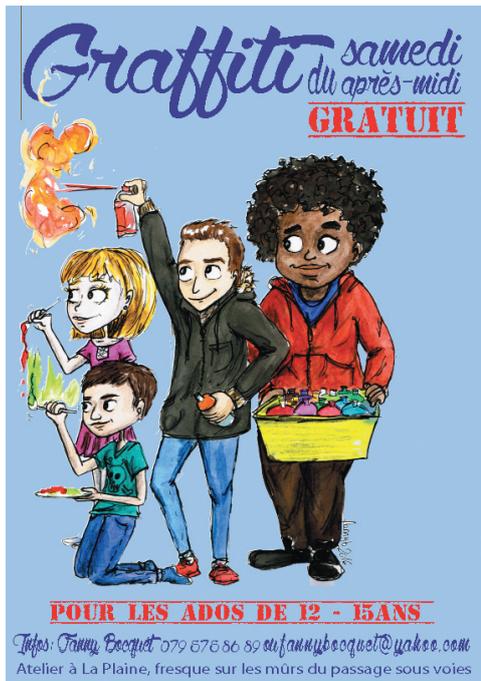


Traversée de la mi-été

Le **24 juillet 2016** aura lieu la traditionnelle traversée de la mi-été, du Tiocan au Chalet du Crozat.

Inscrivez-vous auprès d'Anne Zoller au 078 839 91 32 ou par mail à anne.zoller@bluewin.ch





Camp d'été pour taguer le PNI

Votre ado a 12 ans et plus, il souhaite apprendre l'art urbain tout en restant dans la légalité !

Alors profitez de l'inscrire au camp d'été axé sur l'art urbain, afin de participer à une fresque collective dans le passage à niveau inférieur de La Plaine.

Inscriptions / Infos par téléphone ou mail :

079 575 86 89 - fannybocquet@yahoo.com

Promotions citoyennes 2016 au Théâtre du Léman

Ils auront 18 ans cette année, les voilà majeurs !

Nous étions cinq personnes (de l'Exécutif et du Conseil municipal et) à accompagner douze jeunes de la commune, nés en 1998, qui ont répondu positivement à l'invitation de la Ville de Genève pour les promotions citoyennes.

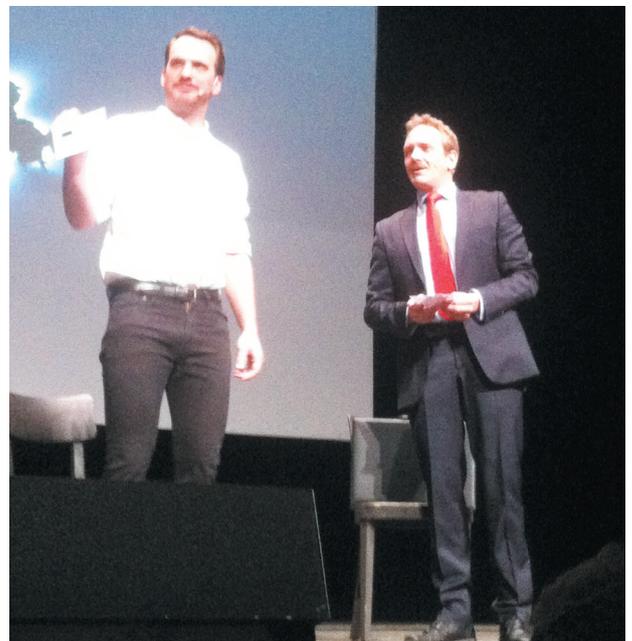
Tout d'abord, direction le restaurant American Dream Diner, les jeunes connaissent, les plus âgés cherchent le restaurant dans les dédales des Pâquis. Restaurant où les hamburgers sont tellement gigantesques que j'ai pris mon couteau. Mes collègues, comme les jeunes, y ont tous mordu à pleine dents, alors je les ai imités, jusqu'à m'en mettre partout !

Puis, en vitesse, car nous sommes en retard, nous nous rendons au Théâtre du Léman où la salle est comble. Toutes sortes d'ambiances y règnent : joyeuse, décontractée, indisciplinée, lors du discours de Mme Esther Alder Maire de Genève, sérieuse et attentionnée durant l'intervention de M. Jean-Marc Guinchard, nouveau président du Grand Conseil, silencieuse et pleine d'émotion quand Julienne, rescapée du génocide du Rwanda et Junior, enfant soldat au Congo, parlent de leur enfance respective, rien à voir avec la tranquillité de la Suisse ! Julienne a assisté avec ses sœurs au massacre des habitants de leur village au Rwanda. Junior, lui, a été capturé et dirigé dans un camp d'enfants soldats congolais où il a dû apprendre à tuer à coup de machette et de fusils mitrailleurs. A la fin de leur intervention, la salle s'est levée, applaudissant longuement.

Ouf, Vincent Kucholl et Vincent Veillon, le duo d'humoristes connu sous le nom de « 120 Secondes » ont repris la mélodie du bonheur, éclats de rires et décontraction bienvenue. Soirée imposante, suivie d'un cocktail dinatoire ! Il est déjà presque minuit, juste le temps de courir prendre le dernier tram pour Meyrin.

Voilà les jeunes, bon vent et, dans le futur, n'oubliez pas d'aller voter !

Marianne Leuppi



Prix du 125^e anniversaire de l'Union Vélocypédique Genevoise U.V.G.



La première édition du challenge cycliste de l'école de Dardagny a eu lieu à la salle polyvalente, le 24 avril 2016.

Dossards sur le dos, puces électroniques au pied, 21 gamins des écoles de Dardagny ont pédalés de toutes leurs forces afin de gagner la ligne d'arrivée.

Tous ont reçu, si ce n'est une coupe, une magnifique médaille !

Bravo à tous les participants, qui, nous l'espérons, auront plaisir à revenir en 2017.

Ecole Dardagny filles

Pos.	No.	Nom	Localité	Club /Team	Année	Temps total	Ecart
1	906	BETI LAURA	RUSSIN		2004	00:03:55.	100
2	907	BETI ALEXIA	RUSSIN	TRI GENEVE	2004	00:03:59.	0:04. 95
3	909	SEBAYANG INÈS	DARDAGNY		2005	00:05:48.	1:53. 90
4	908	SEBAYANG NORA	DARDAGNY		2005	00:06:26.	2:31. 85
5	903	FISCHER ELISA	RUSSIN		2006	00:06:42.	2:47. 80
6	904	SCOTT EMMA	LA PLAINE		2005	00:06:53.	2:58. 75
7	905	DUGERDIL NOËMI	DARDAGNY		2007	DNS	0

Ecole Dardagny garçons

Pos.	No.	Nom	Localité	Club /Team	Année	Temps total	Ecart
1	910	GEHRINGER JONATHAN	CHALLEX		2003	00:04:24.	100
2	901	BETI THOMAS	RUSSIN	TRI GENÈVE	2007	00:04:51.	0:27. 95
3	912	VALENTINO MIRKO	LA PLAINE		2004	00:04:56.	0:32. 90
4	916	RAMU ANTONIN	DARDAGNY		2004	00:04:59.	0:35. 85
5	987	DUGERDIL MARIUS	DARDAGNY		2006	00:04:59.	0:35. 80
6	919	GARCIA ALFONSO YOEL	LA PLAINE		2005	00:05:11.	0:47. 75
7	914	VILLAMARIN XAVIER	LA PLAINE		2005	00:05:11.	0:47. 70
8	918	COOK JOSHUA	RUSSIN		2006	00:05:11.	0:47. 65
9	915	LOCATELLI MATTEO	LA PLAINE		2005	00:05:14.	0:50. 60
10	913	BENEDETTI TRISTAN	RUSSIN		2005	00:05:26.	1:02. 55
11	917	BARRADAS FIALHO BRAIAN	DARDAGNY		2004	00:05:48.	1:24. 50
12	911	MONNARD LUCAS	LA PLAINE		2005	00:05:52.	1:28. 45
13	920	RUIZ ANDRADE DAVID	DARDAGNY		2005	00:05:56.	1:32. 40
14	988	DUGERDIL LOUIS	DARDAGNY		2008	00:05:58.	1:34. 35
15	989	RODI Hamo	DARDAGNY		2006	00:06:17.	1:53. 30
16	921	Scotti Romain	DARDAGNY		2007	00:06:48.	2:24. 25



Calendrier

Vacances scolaires

Été : du lundi 4 juillet au vendredi 26 août 2016

Garderie de La Plaine - Local des Jeunes

Voir vacances scolaires

Levées des objets encombrants

Mercredis : 10 août - 12 octobre - 14 décembre

Passage du Bibliobus: 5 juillet - 30 août - 27 septembre

Dardagny, cour du château 14h - 15h 30

La Plaine, vers les containers enterrés 76, route de La Plaine
16h - 17h

Info

Parking souterrain de La Plaine : 2 places à louer au prix mensuel de CHF 100.-, une disponible tout de suite et l'autre dès le 1^{er} août 2016.

Manifestations diverses

Samedi 2 juillet à Dardagny - Salle polyvalente : Fête des Ecoles.
Circulaire suit

Lundi 1^{er} août : Fête nationale à Russin

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Fête des Vendanges à Russin www.fetedesvendangesrussin.ch

Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre - Château de Dardagny :
Exposition des artisans et artistes de la commune.

Dimanche 11 octobre - Salle polyvalente : 14^e édition du Run
Evasion Rhône. Informations : www.runevasionrhone.ch

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction : Commission communication

Impression : Dasio impression

800 exemplaires sur papier 100% recyclé

Prochaine parution 30 septembre 2016

Photo première page : Anne Gros 4 juin 2016

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520

1283 Dardagny

022 754 12 30

info@dardagny.ch

www.dardagny.ch

Horaires :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 11.45h

Mercredi et après-midi sur rendez-vous

Etat civil du Mandement

Mairie de Meyrin

022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires du lundi au vendredi : 8h à 12h

14h30 à 18h

Samedi : 8h30 à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant de Châtillon

Horaires

du lundi au vendredi 14h30 à 19h30

samedi et dimanche 9h30 à 17h

Espace de récupération 022 420 91 22

Service compost 022 420 91 11

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 62 10

Urgences 117

Safety-Management

0840 117 117 24h / 24

Service du feu

Urgences 118

Centre d'action sociale (CAS)

Mairie de Meyrin

022 420 65 30

Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Chemin Jacques-Philibert de Sauvage 27

1217 Meyrin

022 782 21 21 de 8h à 12h

[http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/
administration/petite_enfance/pid/466](http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/administration/petite_enfance/pid/466)

Paroisse protestante du Mandement

022 753 16 30

Horaires Mardi 8 à 13h et Jeudi 13 à 18h

www.protestant.ch/direct/mandement
mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique

Route de La Gare 17

1242 Satigny

Abbé Gérard Barone

022 753 12 88

baronegerard2@yahoo.fr

Conseil de paroisse

Pierre Descloux 022 753 12 03

Délai rédactionnel 22 août 2016